

Origine:
Doc. WSIS-II/PC-2/DT/2(Rev.3)-F

Document WSIS-II/PC-3/DT/2 (Rev.3)-F
8 août 2005
Original: anglais

Président du Sous-Comité du PrepCom-2 du SMSI

COMPILATION DES OBSERVATIONS FORMULÉES QUANT AU CHAPITRE UN DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE (MÉCANISME DE MISE EN OEUVRE)

NOTE – Texte nouveau en gras. Texte supprimé: ~~supprimé~~. [Observations en italiques.]

Cette compilation contient les commentaires reçus pendant PrepCom-2 (17-25 février 2005). Voir le document DT/6(Rev.2) pour les commentaires reçus après le 25 février 2005.

Texte existant	Sources du texte proposé	Texte proposé
1. Nous sommes conscients que le moment est venu de passer des principes à l'action, en encourageant les parties prenantes à aller plus loin dans le Plan d'action, en déterminant les domaines où des progrès ont été réalisés dans la mise en oeuvre des engagements pris à Genève et ceux nécessitant un surcroît d'efforts et de nouvelles ressources.	Malawi	1. ..., en déterminant les domaines où des progrès ont été réalisés, ceux où rien n'a été entrepris , dans la mise en oeuvre des engagements pris à Genève et ceux nécessitant un surcroît d'efforts et des nouvelles ressources, quelles que soient les mesures prises .
2. Nous reconnaissons le rôle majeur des gouvernements dans la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI au niveau national. Nous encourageons, au besoin, les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à élaborer, en partenariat avec d'autres parties prenantes[, d'ici à 2008], une cyberstratégie nationale qui soit globale et clairvoyante, qui s'inscrive dans la durée et fasse partie intégrante de leur plan de développement national, visant en particulier à réduire la pauvreté.	Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Indonésie	2. [milieu de la deuxième phrase] ... en partenariat avec d'autres parties prenantes[, d'ici à 2008].
	Ouganda	2. [d'accord pour 2008, mais on pourrait aussi envisager 2009 et 2010]
	El Salvador, Burkina Faso, Ghana (Groupe des Etats africains), République démocratique du Congo, Guinée	2. [il faut une date, ils préfèrent 2008]

	Luxembourg (UE) Algérie	2. [Si l'on indique une date, il faudrait probablement que ce soit 2010; pour s'aligner sur celle de l'examen des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire]
	Haïti	[il faut élaborer des stratégies régionales et des stratégies nationales]
3. Nous saluons les efforts d'intégration régionale et internationale, contribution au développement de la société mondiale de l'information, une étroite coopération à l'intérieur des régions et entre elles étant indispensable. Le dialogue au niveau régional devrait contribuer au renforcement des capacités au niveau national et à la mise au point, selon le cas, de cyberstratégies nationales ou de stratégies de mise en oeuvre régionales. La coopération Sud-Sud doit être améliorée afin que soit favorisé le partage des savoirs.	Argentine	3. [deuxième phrase] Le dialogue au niveau régional devrait contribuer au renforcement des capacités au niveau national et à la mise au point, selon le cas, de cyberstratégies nationales ou de stratégies de mise en oeuvre régionales. La coopération Sud-Sud doit être améliorée afin que soit favorisé le partage des savoirs. formulation de cyberstratégies sectorielles pour une mise en oeuvre régionale efficace.
	Inde Brésil	3. [Remplacer la dernière phrase par] ... Nous recommandons une plus grande coopération Sud-Sud, qui constitue un moyen de favoriser le partage des savoirs.
	Malawi	3. Nous saluons les efforts d'intégration nationale , régionale et internationale, contribution au développement de la société mondiale de l'information, une étroite coopération au sein des nations et entre elles à l'intérieur des régions et avec d'autres parties prenantes étant indispensable. Le Ce dialogue au niveau régional devrait contribuer au renforcement des capacités au niveau national et à la mise au point, selon le cas, de cyberstratégies nationales ou de stratégies de mise en oeuvre régionales . La coopération Nord-Nord, Nord-Sud et Sud-Sud doit être améliorée afin que soit favorisé le partage des savoirs.
	Azerbaïdjan	3. [La dernière phrase devrait englober tous les partenaires.]
4. L'échange de points de vue et le partage de pratiques efficaces sont essentiels à la mise en oeuvre des décisions de Genève aux niveaux régional et international. A cette fin, il faudrait s'efforcer de fournir et de partager des connaissances et des savoir-faire utiles, concernant l'élaboration, le contrôle et l'évaluation de cyberstratégies ou de politiques nationales, selon le cas, destinées à réduire la fracture numérique.	Ouganda	4. [deuxième phrase] ... concernant l'élaboration, la mise en oeuvre , le contrôle et l'évaluation de cyberstratégies ...
	Malawi	4. [première phrase] L'échange de points de vue et le partage de pratiques et de ressources efficaces sont essentiels à la mise en oeuvre des décisions de Genève aux niveaux national , régional et ...
	Ghana	4. [deuxième phrase] ...concernant l'élaboration , la conception, la mise en oeuvre , le contrôle et ...

5. Nous réaffirmons que, grâce à la coopération et au partenariat de toutes les parties prenantes, il sera possible de relever le défi qui s'offre à nous et de tirer parti du potentiel des TIC pour promouvoir les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et ainsi de continuer à améliorer le bien-être de tous les êtres humains et leur développement social.	Egypte Inde Arabie saoudite (Groupe des Etats arabes)	5. Nous réaffirmons que grâce à la coopération internationale entre des gouvernements et d'autres acteurs, et seulement grâce à elle, et au partenariat de toutes les parties prenantes il sera possible ...
	Malawi	5. ... dans la Déclaration du Millénaire et ainsi de continuer à améliorer le bien-être développement socio-économique de tous les êtres humains et leur développement social .
	Cuba Colombie	<i>[nouveau § 5. bis]</i> 5. bis. Nous sommes déterminés à améliorer la connectivité et l'accès aux TIC aux niveaux mondial, régional et national grâce à une coopération internationale renforcée favorisant les échanges de technologies, ainsi que la formation et le développement des ressources humaines, de manière à améliorer la capacité des pays en développement de participer pleinement à la société de l'information. Dans ce contexte, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'incidence de cette coopération et à oeuvrer ensemble à l'élimination des obstacles à celle-ci.
6. Nous sommes résolus à atteindre les cibles indicatives, énoncées dans le Plan d'action, qui servent de références globales pour améliorer la connectivité et l'accès à l'emploi des TIC afin de promouvoir les objectifs du Plan d'action, qui sont à réaliser d'ici à 2015, et à utiliser les TIC comme outil pour atteindre les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire, en:	Nouvelle-Zélande	6. Nous réaffirmons notre engagement à fournir à tous un accès équitable à l'information et au savoir. Nous sommes résolus à atteindre collaborer pour que soient atteintes les cibles indicatives, énoncées dans le Plan d'action ...
	Australie, Canada, El Salvador, Inde	6. Nous sommes résolus à atteindre les cibles indicatives nationales, compte tenu des différentes situations nationales, cibles énoncées dans le Plan d'action ...
	Cuba Algérie	6. Nous sommes résolus à, qui servent de références globales pour améliorer la connectivité universelle et l'accès non discriminatoire à l'emploi des TIC ...
	Haïti	6. Nous sommes résolus à pour améliorer la connectivité universelle et l'accès à l'emploi des ..., et à utiliser les TIC comme outil additionnel pour atteindre ...
	Arabie saoudite (Groupe des Etats arabes)	6. Nous sommes résolus à atteindre ..., qui servent de références globales pour améliorer la connectivité et l'accès non discriminatoire et universel à l'emploi des TIC ...
	Luxembourg (UE)	6. ... , qui sont à réaliser d'ici à 2015 et dont il faudra dresser le bilan d'ici à 2010 , et à utiliser les TIC comme outil pour ...
	Etats-Unis Canada	6. Nous sommes résolus à atteindre réaffirmons nos efforts pour atteindre les cibles indicatives, énoncées dans le Plan d'action, qui ...
	Algérie Inde	6. Nous sommes résolus à atteindre réaffirmons notre engagement en vue d'atteindre les cibles indicatives, ...

	OIT, OCDE, CNUCED	<i>[nouveau § 6.bis]</i> 6.bis. Les organisations internationales pourraient développer leurs programmes d'analyse des politiques et de renforcement des capacités sur la base d'expériences concrètes et reproductibles des politiques et actions TIC qui ont conduit à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté grâce à une compétitivité améliorée des entreprises, entraînant une augmentation des échanges et de l'emploi. Ces programmes devraient être le fruit de dialogues sur les politiques de développement dont le but serait de rendre cohérentes les stratégies nationales et internationales de développement.
a) intégrant les cyberstratégies nationales dans les plans d'action nationaux ou en les alignant sur ces plans, selon le cas, [assorties de mesures, limitées dans le temps/si possible, d'ici à 2008], destinées à la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du millénaire;	Argentine, Brésil	a) ... intégrant les cyberstratégies nationales, locales et régionales dans les plans d'action nationaux ou en les alignant sur ...
	Indonésie	a) ..., selon le cas, [assorties de mesures, limitées dans le temps/si possible, d'ici à 2008] , destinées à la réalisation des ...
	Luxembourg (UE) Canada	a) ..., selon le cas, [assorties de mesures, limitées dans le temps/si possible, d'ici à 2008], destinées à la réalisation des ... <i>[Luxembourg: si l'on indique une date, ce devrait être 2010]</i>
	Guinée République démocratique du Congo	<i>[il faut indiquer une date]</i>
b) concevant et mettant en oeuvre des politiques et un environnement réglementaire propices à la création d'entreprises de TIC et encourageant les investissements et la mobilisation des ressources nationales;	Egypte Arabie saoudite (Groupe des Etats arabes)	b) ... et un environnement réglementaire traduisant les réalités nationales propices à la création d'entreprises de TIC ...
	Brésil	b) ... propices à la coopération internationale et à la création d'entreprises de TIC et ...
	OIT, OCDE, CNUCED	<i>[remplacer le § 6.b) par]</i> b) Un environnement commercial sain est fondamental pour que les entreprises prospèrent et tirent parti des TIC. Cela inclut un contexte commercial ouvert, transparent et concurrentiel, des règles de droit claires et indépendantes pour toutes les entreprises, des modalités simples de création et de dissolution d'entreprises, des réglementations transparentes, simples et accessibles et un traitement juridique équitable et stable pour les transactions nationales et transfrontières. L'existence de moyens de transaction, de mécanismes de confiance, de moyens logistiques, de transport et d'accès aux installations d'énergie et de communication sont indispensables;

	UPU	<i>[appuie la proposition de l'OIT, l'OCDE et la CNUCED concernant le § 6 b) avec l'adjonction du terme «postales» entre «accès aux installations d'énergie» et «et de communication» dans la dernière phrase]</i>
	OIT	<i>[nouveau § 6.b) bis.] b) bis Améliorer le rôle des TIC dans la promotion de la productivité au sein des entreprises est critique pour la croissance économique. La réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire exige des stratégies cohérentes entraînant une amélioration de l'utilisation des TIC par les entreprises, et surtout les PME, et assurant des emplois décents.</i>
c) renforçant les capacités des personnes en matière de TIC et en améliorant les programmes éducatifs pour permettre un accès plus grand aux TIC;	Canada	c) renforçant les capacités des personnes en matière de TIC et en améliorant les programmes éducatifs pour permettre un accès plus grand et une meilleure adaptation aux TIC;
	Malawi	c) renforçant la capacité humaine et matérielle des personnes des nations en matière de TIC et en améliorant les programmes éducatifs pour ...
	Suisse	<i>[remplacer le § 6.c) par]</i> c) renforçant la confiance dans l'utilisation des TIC en garantissant un accès durable (à long terme) à des informations de haute qualité et fiables et en améliorant les programmes éducatifs;
	OIT, OCDE, CNUCED	<i>[remplacer le § 6.c) par]</i> c) La mise en oeuvre des TIC exige une formation et un recyclage des ressources humaines. Elle exige en outre un réexamen approfondi des systèmes d'enseignement et de formation pour faire en sorte que les ressources humaines soient en mesure de s'adapter à des changements toujours plus fréquents des pratiques de travail;
	Iraq	c) renforçant les capacités des personnes en matière de TIC et en améliorant les programmes éducatifs pour permettre un accès plus grand aux TIC en visant en particulier les pays les moins avancés;
	Arménie	c) renforçant les capacités des personnes en matière de TIC et en améliorant les programmes éducatifs, y compris de téléapprentissage , pour permettre un accès plus grand aux TIC;
	Soudan	c) renforçant les capacités des personnes en matière de TIC et en améliorant les programmes éducatifs pour permettre un accès plus grand aux TIC, et en particulier dans leur propre langue et pour la création de contenu local;
	Nouvelle-Zélande	<i>[remplacer le § 6.c) par]</i> c) en améliorant la confiance dans l'utilisation des TIC grâce à la mise au point et à la mise en oeuvre d'initiatives de formation de tous les niveaux dans le domaine des TIC;

	Burundi Algérie	c) en sensibilisant les personnes sur l'importance des TIC, en renforçant les capacités des personnes des gouvernements et des représentants de la société civile et du secteur privé en matière de TIC et en améliorant les programmes éducatifs pour permettre un accès plus grand aux TIC;
	Luxembourg (UE)	c) renforçant les capacités des personnes en matière de TIC pour bénéficier des nouvelles technologies, des nouveaux contenus et des nouveaux services en investissant davantage dans l'enseignement formel et en améliorant les programmes d'éducation et de formation liés aux TIC;
	Iraq	<i>[appuie la proposition de l'Union européenne concernant le 6.c) avec l'adjonction suivante]</i> en encourageant le renforcement des compétences locales grâce à des programmes TIC tels que "formation des formateurs";
	Argentine	<i>c) renforçant les capacités des personnes en matière de TIC par l'appui de l'intégration et en améliorant l'éducation et la mise en place de plans favorisant l'intégration, le renforcement des compétences et la restructuration des travaux;</i>
d) encourageant le volontariat communautaire dans le secteur ICT4D;	Ghana	d) encourageant l' accès communautaire pour promouvoir l'application des TIC;
	Canada	d) <i>[expliciter ICT4D. Cela ne veut rien dire en français]</i>
	Saint-Siège	d) encourageant le volontariat communautaire dans le secteur ICT4D par le biais d'une formation appropriée en matière de culture de la solidarité et de la coresponsabilité;
	Société civile (CRIS, APC, Itém, Pain pour le prochain, Digital Divide Data et IT for Change)	d) encourager le volontariat communautaire et les réseaux dont les communautés sont propriétaires et en sont à l'origine, dans le secteur ICT4D;
	Nouvelle-Zélande	<i>[remplacer le § 6.d) par]</i> d) développant et maintenant des services d'information pour assurer à tous un accès numérique à prix raisonnable à des contenus concernant tous les secteurs de la société;
e) encourageant l'adoption de mesures publiques destinées à permettre/favoriser/assurer une accessibilité bon marché aux matériels ainsi qu'aux logiciels dans les régions en développement, en particulier dans les zones rurales;	Brésil	e) ... permettre/favoriser/assurer une accessibilité universelle et bon marché ...
	Canada	e)... permettre/favoriser/assurer une accessibilité à coût abordable aux matériels..
	Arabie saoudite (Groupe des Etats arabes)	e) ... destinées à permettre/favoriser/assurer une accessibilité bon marché aux ...

	Nouvelle-Zélande	<i>[remplacer le §6.e) par] e) faisant en sorte que des services de bibliothèque et d'information soient mis à disposition à l'appui de l'enseignement formel et informel, de la recherche et de l'innovation;</i>
	Azerbaïdjan	e) encourageant accessibilité bon marché aux matériels ainsi qu'aux logiciels systèmes TIC et la formation adéquate des populations vivant dans
	Société civile (CRIS, APC, ItM, Pain pour le prochain, Digital Divide Data et IT for Change)	<i>[nouveau § 6.e) bis] e) bis. Promouvoir les investissements publics dans la recherche-développement en matière de TIC, la fourniture d'accès, le renforcement des capacités, l'élaboration de contenus locaux et pertinents, ainsi que dans des projets ICTD (TIC pour le développement) spécifiques qui visent à atteindre des objectifs de développement particuliers au niveau communautaire.</i>
f) améliorant l'accès aux connaissances sanitaires à l'échelle mondiale, dans des secteurs aussi divers que la coopération mondiale dans les situations d'urgence, pour qu'elles puissent être à la portée des professionnels de la santé, mais aussi des simples particuliers afin d'améliorer les soins de santé et la qualité de vie;	Iraq	f) ... afin d'améliorer les soins de santé et la qualité de vie, et les conditions environnementales;
	Fédération de Russie	f) améliorant l'accès aux connaissances sanitaires et aux services de télémédecine , à l'échelle mondiale, dans des secteurs ...
	Tchad	f) ... à la portée des professionnels de la santé, mais aussi des simples particuliers ...
	Argentine	f) améliorant l'accès aux connaissances sanitaires à l'échelle mondiale et la création de réseaux locaux et régionaux pour améliorer le système mondial de contrôle, d'alerte, de surveillance et de secours en cas d'urgence , pour qu'elles puissent être à la portée des professionnels de la santé, mais aussi de simples particuliers afin d'améliorer les soins de santé et la qualité de vie;
	Burkina Faso	<i>[nouveau § 6.f) 2] f) 2. favorisant la production de contenus en langues locales adaptés aux besoins des producteurs locaux et pouvant contribuer à la lutte contre la pauvreté;</i>
g) mettant sur pied, au moyen des TIC, des systèmes de surveillance et d'alerte précoce pour prévoir et contrôler les conséquences des catastrophes naturelles et des catastrophes anthropiques.	Burundi, Algérie	g) mettant sur pied, au moyen des TIC, des systèmes de surveillance et d'alerte précoce dans toutes les zones à risques du monde pour prévoir et ...
	Arabie saoudite (Groupe des Etats arabes)	g) mettant sur pied, au moyen des TIC, des systèmes de surveillance et d'alerte précoce, dans les zones à risques du monde entier , pour prévoir et ...
	Luxembourg (UE)	g) mettant sur pied, au moyen des TIC, des systèmes de surveillance et d'alerte précoce facilitant les secours en cas d'urgence , pour prévoir les catastrophes naturelles et les catastrophes anthropiques et en atténuer les conséquences.

	Japon	g) mettant sur pied, au moyen des TIC, des systèmes de surveillance et d'alerte précoce des catastrophes anthropiques, ainsi que des réseaux d'information et de communication afin de diffuser à l'intention des personnes exposées des alertes compréhensibles.
	Etats-Unis d'Amérique	g) mettant sur pied, au moyen des TIC, des systèmes de surveillance et d'alerte précoce normalisés ...
	Guinée	g) <i>[La traduction française est douteuse: le terme "impact" n'est pas rendu par le terme "conséquences".]</i>
	Bangladesh Sri Lanka	<i>[L'UIT devrait utiliser ses compétences pour fournir à tous les pays des conseils en matière de technologies de l'information et de la communication et sur la meilleure manière d'utiliser ces technologies.]</i>
	Bangladesh	<i>[nouveau § 6.h) 1]</i> h) 1. créer des contenus en langues locales, utiles pour améliorer les conditions socio-économiques des populations de toutes les régions. <i>[nouveau § 6.h) 2]</i> h) 2. mettre en place les infrastructures TIC nécessaires pour rendre possibles l'accès et la connectivité universels.
	Brésil	<i>[nouveau § 6.i)]</i> i) élaborer des politiques de réglementation visant à assurer l'accès universel aux TIC et adaptées à un environnement dans lequel les techniques convergent de plus en plus.
	République sudafricaine	<i>[Ajouter textes d'Accra.]</i> <i>[nouveau § 6.j) 1]</i> j) 1. accordant une attention particulière à la formation et à la mise en valeur des ressources humaines, notamment en ce qui concerne les enseignants et les étudiants, afin de promouvoir le développement des contenus et des infrastructures pour faciliter l'édification d'une société de l'information inclusive; <i>[nouveau § 6.j) 2]</i> j) 2. accordant une attention et un appui renouvelés au développement des ressources humaines et à l'éducation pour la société de l'information, l'accent étant mis sur les jeunes et les femmes afin d'accroître la contribution à une économie de la connaissance au sens large;

OIT, OCDE, CNUCED	<i>[nouveau § 6.k) 1]</i> k) 1. le potentiel des TIC, qui peuvent faciliter et stimuler les échanges commerciaux, doit être pris en compte dans les politiques et les négociations commerciales nationales et multilatérales; <i>[nouveau § 6.k) 2]</i> k) 2. le développement de l'esprit d'entreprise est un élément indispensable de toute politique de mise en oeuvre des TIC. Les cybercompétences pourraient être prises en compte dans une démarche de sensibilisation, de transfert des connaissances et de renforcement des compétences des entrepreneurs, leur permettant de prendre des décisions rationnelles, dans l'espace et dans le temps, quant à l'opportunité d'utiliser les TIC; <i>[nouveau § 6.k) 3]</i> k) 3. des efforts particuliers devraient être déployés pour faciliter l'accès des PME aux TIC, par exemple: i) en cherchant à proposer des services de développement des entreprises propres à faciliter la mise au point des modèles d'activité économique, la redéfinition des processus de production et l'évaluation des moyens les plus rentables d'appliquer des solutions TIC; ii) recherchant des moyens efficaces pour fournir un accès peu onéreux aux TIC; iii) intégrant les PME dans les chaînes de l'offre, en adoptant des politiques industrielles et commerciales visant à promouvoir les exportations et la valeur ajoutée locale; iv) encourageant l'accès commercial à des connexions fiables et peu onéreuses et en favorisant les contenus locaux. La fiabilité et la sûreté du service sont importantes pour fidéliser la clientèle; <i>[nouveau § 6.k) 4]</i> k) 4. Pour éviter tout rejet actif ou passif des nouveaux processus de production associés aux TIC, il importe d'établir pleinement le dialogue avec les travailleurs. Il conviendrait également d'adopter, de façon concertée, des politiques propres à promouvoir la souplesse de l'emploi;
-------------------	--

	<i>[nouveau § 6.k) 5]</i> k) 5. Les effets bénéfiques que les TIC peuvent avoir au niveau de la main-d'oeuvre peuvent être annulés par certaines stratégies minimalistes ayant par exemple pour effet d'abaisser les normes applicables à l'emploi plutôt que d'améliorer la productivité. Les partenaires sociaux peuvent adopter des stratégies "où tout le monde gagne" renforçant la compétitivité des entreprises tout en améliorant les conditions de travail, contribuant ainsi à une réduction durable de la pauvreté; <i>[nouveau § 6.k) 6]</i> k) 6. Il faut approfondir la recherche socio-économique pour parvenir à une meilleure compréhension des relations entre les investissements dans le secteur des TIC et l'utilisation de ces technologies, des pratiques utilisées en matière de gestion, du rendement des investissements, de l'emploi, de la productivité et de la compétitivité des entreprises, et pour clarifier les incidences de politique générale pour les gouvernements et les conséquences pour les stratégies d'entreprise;
République dominicaine	<i>[nouveau § 6.l) 1]</i> l) 1. Nous définirons des lignes directrices de base, pouvant être facilement suivies par toutes les nations, notamment par les pays en développement, décrivant des modèles rentables et technologiquement viables devant être adoptés et adaptés par les milieux universitaires pour la mise en place de réseaux de réseaux; des lignes directrices et des modèles seront également définis pour la connectivité et le partage de l'information dans la communauté scientifique et aussi dans les bibliothèques publiques, centres culturels, musées, bureaux de poste, centres d'archives; nous pourrions aussi créer des forums en ligne spécialisés pour débattre des projets nationaux et en assurer le suivi;
	<i>[nouveau § 6.l) 2]</i> l) 2. Des modèles de meilleures pratiques pourraient être mis à la disposition de toutes les nations pour ce qui est des centres de soins de santé et des applications hospitalières utilisant les TIC; on pourrait également créer une base de données spécifiquement consacrée à l'évaluation de ces modèles et qui serait accessible de façon permanente en ligne;

		<i>[nouveau § 6.l) 3]</i> 1) 3. Nous encourageons les nations à inclure aussi dans leurs cyberstratégies nationales des lignes directrices spécifiques sur l'élaboration et la mise en oeuvre d'une architecture/plate-forme commune pour toutes les applications de cybergouvernement; une telle plate-forme offrirait une infrastructure d'échanges d'informations essentiellement entre les diverses instances du secteur public, mais aussi entre ces instances et les entreprises; des groupes d'actions régionaux pourraient également être constitués, qui se réuniraient régulièrement pour assurer le suivi de ces projets; <i>[nouveau § 6.l) 4]</i> 1) 4. Des propositions à l'effet de transformer la radio et la télévision en outils d'enseignement et d'apprentissage seront élaborées et communiquées à toutes les nations dans le cadre de forums interactifs en ligne, complétés par des bulletins d'information continue sur les progrès des techniques de radiodiffusion susceptibles d'entraîner une réduction des coûts des moyens mis en oeuvre.
	UNESCO	<i>[nouveau § 6.m)]</i> m) Améliorer l'accès aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles et renforcer leurs capacités de fournir des contenus diversifiés et pertinents sur l'Internet.
	Haïti	<i>[nouveau § 6.n)]</i> n) Mobiliser les fonds nécessaires, en particulier en encourageant l'apport de contributions du secteur privé et en renforçant les mécanismes de solidarité internationale.
7. Le Plan d'action de Genève considère comme important d'élaborer un système international de suivi et d'évaluation, en tenant compte des conditions propres à chaque pays. Nous applaudissons aux initiatives prises à cet égard, en particulier par les principaux acteurs chargés de la mesure statistique des TIC qui ont conjugué leurs forces pour créer un partenariat mondial sur la "Mesure des TIC pour le développement". Nous encourageons les bureaux nationaux de la statistique à prêter leur concours en fournissant des données et en apportant un soutien technique.	Fédération de Russie	7. <i>[dernière phrase]</i> Nous encourageons les bureaux nationaux de la statistique et les organisations internationales à prêter leur concours ...
	Arabie saoudite (Groupe des Etats arabes)	7. <i>[deuxième phrase]</i> Nous applaudissons aux encourageons les initiatives prises à cet égard ... <i>[dernière phrase]</i> Nous encourageons les le renforcement des capacités des bureaux nationaux de la statistique, pour qu'ils soient en mesure de prêter leur concours en fournissant des les données et en apportant un soutien technique nécessaires. <i>[après la dernière phrase]</i> Nous reconnaissons qu'il est nécessaire de définir un ensemble commun d'indicateurs TIC fondamentaux, ces indicateurs devant être harmonisés et acceptés à l'échelle internationale.
	Azerbaïdjan	7. <i>[dernière phrase]</i> Nous encourageons les bureaux nationaux de la statistique, les ONG et les instances de cybergouvernement à prêter leur concours en fournissant des données et en apportant un soutien technique.

	Malawi	7. <i>[dernière phrase]</i> Nous engageons et encourageons les bureaux nationaux de la statistique à prêter leur concours ...
	Soudan	7. <i>[après la dernière phrase]</i> Il conviendrait que le partenariat sur la mesure des TIC pour le développement continue de prêter assistance aux pays en développement dans leurs études statistiques sur les indicateurs TIC.
	Tchad	7. <i>[deuxième phrase]</i> Nous applaudissons aux félicitons des initiatives prises à cet égard ...
	Luxembourg (UE)	7. <i>[nouvelle deuxième phrase]</i> Nous nous félicitons des progrès réalisés sur une liste d'indicateurs TIC et nous appelons à une coordination plus poussée avec le travail actuellement effectué par la Commission de statistique des Nations Unies, notamment en ce qui concerne l'évaluation des progrès réalisés dans la concrétisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, compris dans la Déclaration du Millénaire. <i>[dernière phrase]</i> Nous encourageons les bureaux nationaux de la statistique à prêter leur concours en fournissant des données et en apportant un soutien technique et invitons la communauté internationale à appuyer comme il convient les pays en développement, à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale, dans les efforts qu'ils déploient pour renforcer leur capacité en matière de statistique.
	Ghana	7. <i>[deuxième phrase]</i> Nous applaudissons aux initiatives prises à cet égard, en particulier par les principaux acteurs chargés de la mesure statistique des TIC qui ont conjugué leurs forces pour créer un partenariat mondial sur la "Mesure des TIC pour le développement". <i>[dernière phrase]</i> Nous encourageons les bureaux nationaux de la statistique et les autres parties prenantes à prêter leur concours en fournissant des données et en apportant un soutien technique.
	République dominicaine	7. <i>[après la deuxième phrase]</i> Les contributions téléchargées sur cette base de données devraient être réparties et organisées par catégorie, pour permettre aux pays membres d'utiliser plus efficacement l'inventaire à des fins de suivi et de référence, dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs fixés par le Plan d'action.
	UNESCO	7. <i>[deuxième phrase]</i> Nous applaudissons aux initiatives prises à cet égard, en particulier ... la mesure statistique des TIC, et de leurs applications et incidences , qui ont conjugué ...

	Haïti	7. <i>[dernière phrase]</i> Nous encourageons les bureaux nationaux de la statistique à prêter leur concours en fournissant des données et en apportant un soutien technique. Nous recommandons que les bureaux nationaux de statistique collectent les données statistiques nécessaires pour une évaluation adéquate de la pénétration des TIC dans chaque pays. Ceci permettra une meilleure répartition et utilisation des fonds de soutien, notamment du fonds de solidarité numérique.
	OIT OCDE CNUCED	7. <i>[après la dernière phrase]</i> Les données devant être collectées et rendues accessibles couvrent notamment: a) Données horizontales, au niveau des entreprises, sur les investissements consacrés aux TIC et l'utilisation des TIC, les ressources ayant permis de catalyser l'utilisation efficace des TIC et enfin, les résultats obtenus par ces entreprises; b) Meilleures pratiques - au niveau des entreprises et au niveau des services de développement de l'activité économique - figurant dans les politiques ayant permis de catalyser les gains de compétitivité grâce aux TIC et aux stratégies d'entreprise dans lesquelles les TIC ont été utilisées pour obtenir des avantages compétitifs; c) Données d'entreprise sur les variations de tendance dans les compétences professionnelles et spécialisées requises de la main-d'oeuvre et données générales sur l'évolution tendancielle de l'emploi en fonction des variations des processus de production.
8. Nous sommes convaincus que nos objectifs peuvent être réalisés grâce à la participation et à la coopération de toutes les parties prenantes à la société de l'information. Nous encourageons une coopération suivie entre les parties prenantes, et parmi elles, pour garantir une mise en oeuvre efficace des décisions de Genève et de Tunis, par exemple par la promotion de partenariats entre plusieurs secteurs et notamment de partenariats public-privé (PPP), dans un effort et un dialogue concertés avec les pays les moins avancés, les donateurs et les acteurs du secteur des TIC.	Kenya, Ghana République sudafricaine	8. <i>[après la première phrase]</i> Nous savons également que la structuration de partenariats optimaux nécessite des compétences spécialisées et appelons le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre de la suite de Tunis, à charger un groupe de travail de fournir des avis d'expert sur l'évolution des initiatives multipartenaires à l'échelle régionale, nationale et internationale. Nous encourageons ...
	Organismes de la société civile (CRIS, APC, ITeM, Pain pour le prochain, Digital Divide Data et IT for Change)	<i>[pour s'aligner sur la Déclaration de Genève, il faut inclure toutes les parties prenantes, et en particulier les organismes de la société civile, dans les partenariats public-privé ou les partenariats entre plusieurs secteurs.]</i>

9. Nous nous engageons à évaluer et à suivre les progrès qui seront réalisés en vue de la réduction de la fracture numérique, compte tenu des niveaux de développement différents, afin d'atteindre les objectifs de développement qui ont été décidés à l'échelle internationale, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et d'évaluer l'efficacité des efforts d'investissement et de coopération internationale consacrés à l'édification de la société de l'information. Nous encourageons toutes les parties prenantes au SMSI à continuer d'alimenter en informations, nouvelles ou actualisées, la base de données de l'inventaire des activités du SMSI, qui a été lancée en octobre 2004 par le SE-SMSI et sera tenue à jour par l'UIT, afin qu'elle devienne un précieux outil, même après la conclusion de la phase du Sommet de Tunis.	Australie	<i>[Supprimer la première phrase.]</i>
	Luxembourg (UE)	9. <i>[dernière partie de la deuxième phrase]</i> ..., qui a été lancée en octobre 2004 par le SE-SMSI [et sera tenue à jour par l'UIT, afin qu'elle devienne un précieux outil, même après la conclusion de la phase de Tunis du Sommet.]
	Canada	9. <i>[dernière partie de la deuxième phrase]</i> ..., qui a été lancée en octobre 2004 par le SE-SMSI [et sera tenue à jour par l'UIT], afin qu'elle devienne ...
	Arabie saoudite (Groupe des Etats arabes)	9. <i>[deuxième phrase]</i> A cette fin, nous encourageons toutes les parties prenantes au SMSI ...
	Ghana	9. <i>[après la première phrase]</i> Tous les pays sont invités à définir un mécanisme de collecte de l'information à l'échelle nationale, avec la participation de toutes les entités concernées. Nous encourageons ...
	Malawi	9. <i>[première phrase]</i> ..., compte tenu des niveaux de développement différents entre les nations , afin de ...
	Organismes de la société civile (CRIS, APC, ITeM, Pain pour le prochain, Digital Divide Data et IT for Change)	9. <i>[première phrase]</i> ... des efforts d'investissement et de coopération internationale consacrés à l'édification de la société de l'information ainsi que de cerner les écarts et les déficits d'investissement et d'élaborer des stratégies pour y remédier.
	Bangladesh	9. <i>[après la dernière phrase]</i> Cette base de données sera accessible à toutes les parties prenantes au SMSI et pourra être utilisée pour partager les connaissances, suivre les améliorations et comparer les progrès obtenus.
	Cuba	<i>[nouveau § 9.A]</i> 9.A. A la lumière des principes arrêtés par le Sommet mondial sur la société de l'information, nous invitons l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les organisations régionales concernées à examiner à intervalles réguliers le mécanisme de mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI en ce qui concerne les mesures visant à garantir l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques dans l'intérêt général et de manière strictement conforme aux lois et réglementations nationales et internationales applicables.

10. Pour garantir la durabilité du processus du SMSI une fois terminée la phase de Tunis, nous convenons d'instaurer un mécanisme de mise en oeuvre des Plans d'action de Genève et de Tunis, qui se fondera sur la coopération entre les gouvernements et toutes les parties prenantes et qui aura pour premier objectif d'aider les pays et les sociétés à réaliser les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. A cette fin, pour chaque grande orientation mentionnée dans les Plans d'action de Genève et de Tunis (voir l'Annexe ci-après), on aura une équipe constituée de parties prenantes qui sera chargée d'en encourager la mise en oeuvre. Nous demandons au Secrétaire général de l'ONU de désigner, parmi les organes existants ou les institutions spécialisées des Nations Unies, ceux et celles qui [modéreront/coordonneront] le travail de chacune de ces équipes, en fonction de leurs mandats respectifs et en tirant parti de leurs connaissances spécialisées, et dans les limites de leurs ressources existantes.	Nigéria	10. [première phrase] ..., qui se fondera sur la coopération entre toutes les parties prenantes , ...
	Canada	10. Afin d'assurer la durabilité du processus du SMSI une fois terminée après l'achèvement de la phase de Tunis, nous convenons d'instaurer un mécanisme de mise en oeuvre des Plans d'action de Genève et de Tunis, qui se fondera sur la coopération entre les gouvernements et toutes les parties prenantes et qui aura pour premier objectif d'aider les pays <i>[supprimer la suite]</i>
	Iraq	10. [première phrase]... qui se fondera sur la coopération entre les gouvernements, le secteur privé , et toutes les parties prenantes et qui aura pour premier objectif d'aider les pays, spécifiquement les pays les moins avancés et les sociétés ...
	Organismes de la société civile (CRIS, APC, ITeM, Pain pour le prochain, Digital Divide Data et IT for Change)	10. [première phrase] Pour garantir la durabilité assurer le suivi durable du processus du SMSI et la mise en oeuvre de ses résultats une fois terminée ... [deuxième phrase] A cette fin, ... , on aura une équipe constituée de multiples parties prenantes qui sera chargée d'en encourager la mise en oeuvre. [dernière phrase] Nous demandons ... et dans les limites de leurs ressources existantes. Nous encourageons également la création de tels partenariats entre de multiples parties prenantes aux niveaux national, sous-national et local, en vue d'atteindre les objectifs du SMSI.
	Fédération de Russie	10. [dernière phrase] Nous demandons au Secrétaire général de l'ONU ..., ceux et celles qui [modéreront/coordonneront] le travail correspondant à chaque grande orientation de chacune de ces équipes , en fonction ...

République dominicaine	<i>[remplacer le § 10 par]</i> 10. Certains des mécanismes qui pourraient être utilisés pour assurer le suivi de la mise en oeuvre des objectifs du SMSI sont les suivants: a) groupes de travail/groupes d'action convoqués pour travailler, soit sur chaque objectif séparément, soit sur des objectifs groupés, des réunions étant fixées à intervalles réguliers; b) forums interactifs en ligne avec la participation de membres désignés chargés d'y contribuer et de s'informer sur les modalités de la mise en oeuvre à l'échelle locale; c) définition de meilleures pratiques et bases de données en ligne contenant des lignes directrices/modèles; d) présentation aux groupes de travail, à intervalles réguliers, de rapports sur l'état d'avancement des travaux.
Cuba	<i>[nouveau § 10.A]</i> 10.A Nous voulons ce mécanisme de mise en oeuvre pour aider les pays qui subissent le contre-coup de mesures unilatérales non conformes au droit international et à la Charte des Nations Unies, empêchant leur population de parvenir à un plein développement social et économique et au bien-être. Grâce à ce mécanisme, ces pays pourraient surmonter les obstacles qui empêchent leurs populations d'avoir pleinement accès aux avantages de la société de l'information.
Canada	<i>[nouveau 10.+11.]</i> Nous demandons au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de rendre compte périodiquement à l'Assemblée générale des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des Plans d'action du SMSI.
Etats-Unis d'Amérique	<i>[nouveau 10.+11.]</i> Pour garantir la durabilité du processus du SMSI une fois le Sommet terminé, les organes, organisations et organismes pertinents du système des Nations Unies devraient en intégrer les résultats dans leurs programmes de travail, conformément à leurs mandats respectifs. En ce qui concerne la partie opérationnelle, les travaux devraient se fonder sur les modalités novatrices, participatives et prévoyant la collaboration de multiples parties prenantes, qui ont été appliquées dans ce processus. Il faudrait en outre demander au Secrétaire général de l'ONU de soumettre un rapport annuel sur ces mesures de suivi.

11. Le [modérateur/coordonnateur] de chaque équipe visée dans l'Annexe ci-après devrait à intervalles élaborer un rapport sur la mise en oeuvre des Plans d'action de Genève et de Tunis à partir des informations que lui fourniront les parties prenantes et des résultats de leur collaboration, en accordant une attention particulière aux progrès réalisés en vue de la réalisation des objectifs de développement, arrêtés à l'échelle internationale, de la Déclaration du Millénaire, et le soumettre à [un organe de coordination donné]. Le [Chef de cet organe de coordination donné] soumettra des rapports réguliers à l'Assemblée générale des Nations Unies, conformément aux dispositions pertinentes de son Règlement intérieur. [Options en vue d'un organe de coordination donné (avec la participation de représentants de toutes les parties prenantes): • UIT/SE-SMSI; • "division existante de l'ONU" (à l'intérieur du DAES) pour le suivi des grandes conférences onusiennes; • une équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies nouvellement créée, du type HLSOC (assistée par un secrétariat de 2-3 personnes); • un forum du type Groupe d'études des Nations Unies sur les TIC nouvellement créé (assisté par un secrétariat de 2-3 personnes); •]	Fédération de Russie	11. Le [modérateur/coordonnateur] de chaque équipe grande orientation visée dans l'Annexe ci-après devrait ..., et le soumettre à [un organe de coordination donné]. Le [Chef de cet organe de coordination donné] soumettra ... de son Règlement intérieur. Il conviendrait de charger des coordonnateurs précis d'élaborer non seulement des rapports, mais aussi des programmes globaux de coordination (GCP) pour les différentes grandes orientations, en fonction des propositions des Etats, des organisations régionales et internationales, du secteur privé et de la société civile, avec indication des modalités, des responsabilités et des sources de financement. Les activités figurant dans ces programmes peuvent être à l'échelle internationale, régionale ou nationale, ou même au niveau de l'entreprise. L'élaboration de ces programmes permettra d'assurer des échanges d'information et une coordination dès la planification et la mise en oeuvre; L'UIT serait désignée coordonnateur du Plan d'action. [Options en vue d'un organe de coordination donné (avec la participation de représentants de toutes les parties prenantes): • UIT/SE-SMSI; • "division existante de l'ONU" (à l'intérieur du DAES) pour le suivi des grandes conférences onusiennes; • une équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies nouvellement créée, du type HLSOC (assistée par un secrétariat de 2-3 personnes); • un forum du type Groupe d'études des Nations Unies sur les TIC nouvellement créé (assisté par un secrétariat de 2-3 personnes);
	Nigéria	11. Le [modérateur/coordonnateur] de chaque équipe visée ... de la Déclaration du Millénaire, et le soumettre à [un organe de coordination donné]. un organe central de coordination (UIT/Secrétariat exécutif du SMSI). Le [Chef de cet organe de coordination donné] chef de cet organe central de coordination (UIT/Secrétariat exécutif du SMSI) soumettra des rapports réguliers ...

Saint-Siège	11. [après la première phrase] Nous demandons au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, après le Sommet de Tunis, de transformer le SMSI en une instance de suivi de la société de l'information à l'échelle mondiale, précisément chargée d'assurer le suivi de la mise en oeuvre pratique du Plan d'action. L'organe de coordination rendra compte à l'instance de suivi de la société de l'information, qui se réunira pour examiner les rapports et les initiatives connexes devant être présentés à l'Assemblée générale des Nations Unies.
Guinée Kenya, Algérie, République soudanaise Malawi, Haïti, Pakistan, République démocratique du Congo, Inde, Brésil, Nigeria, Fédération de Russie	<i>[préfèrent que l'UIT soit l'organe de coordination donné]</i>
Australie, Union européenne, Etats-Unis, Nouvelle- Zélande, Israël, Mexique, El Salvador	<i>[préfèrent que l'ONU et le DAES soient l'organe de coordination donné]</i>
Ghana	<i>[Les différentes Commissions économiques régionales des Nations Unies (par exemple la CEA) devraient s'occuper de la coordination au niveau de chaque région, en complément du travail de l'UIT.]</i>
Mali	<i>[Les Commissions régionales des Nations Unies devraient être impliquées.]</i>
Suisse, Cuba	<i>[Il n'existe à présent qu'un seul Plan d'action, mais le texte pourrait être modifié pour intégrer les résultats de la phase de Tunis.]</i>
Arabie saoudite (Groupe des Etats arabes), Egypte, Burkina Faso, Nigeria	<i>[transférer les § 10 et 11 dans le Chapitre 4] [La question doit être examinée plus avant]</i>
El Salvador	<i>10. + 11. + Annexe [exprime sa préférence pour "responsable de l'équipe"]</i>
Japon, CCBI	<i>10. + 11. + Annexe [expriment leur préférence pour "modérateur"]</i>

Irak, Ouganda, Kenya, Iran (Rép. islamique d')	<i>10. + 11. + Annexe [sont favorables à "coordonnateur"]</i>
Organismes de la société civile (CRIS, APC, ITeM, Pain pour le prochain, Digital Divide Data et IT for Change)	<i>[Il est préférable d'utiliser le terme "coordonnateur" plutôt que "modérateur".]</i>
Plénière de la société civile et Groupe de coordination des interlocuteurs commerciaux (CCBI)	<i>[1. Les représentants de la société civile et les acteurs du secteur privé considèrent que tous les mécanismes de mise en oeuvre et de suivi du SMSI doivent être fondés sur l'approche multipartenaire, telle qu'elle est définie au paragraphe 1 de la Déclaration de principes de la phase de Genève.]</i> <i>[2. La mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI et tout éventuel mécanisme de suivi devraient être placés sous la responsabilité du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.]</i> <i>[3. L'équipe chargée de la mise en oeuvre devrait comprendre de multiples parties prenantes et être ouverte à tous, une attention particulière devant être accordée à la parité hommes-femmes et à une représentation régionale équitable.]</i> <i>[4. L'équipe de multiples parties prenantes devrait désigner parmi ses membres un ou plusieurs facilitateurs pour coordonner ses travaux.]</i> <i>[5. "Le mécanisme/l'activité de coordination" devrait engager la participation de ces multiples parties prenantes, mécanisme dont la constitution et les méthodes de travail devraient s'inspirer dans une large mesure du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet.]</i> <i>[6. Les représentants de la société civile et les acteurs du secteur privé envisagent l'établissement, dans tous les pays, de dialogues impliquant de multiples parties prenantes, comme indiqué au paragraphe C1 8b) du Plan d'action de la phase de Genève, ces dialogues devant être un élément essentiel de tout mécanisme de mise en oeuvre et de suivi.]</i> <i>[7. Les représentants de la société civile et les acteurs du secteur privé ne peuvent prendre efficacement part aux mécanismes de mise en oeuvre et de suivi que s'ils contribuent dès le départ à définir ces mêmes mécanismes.]</i> <i>[8. Il faudrait rapidement entamer un dialogue de fond à tous les niveaux pour que toutes les parties prenantes puissent traiter de ces questions d'ici au PrepCom3.]</i>

Fédération de Russie	Annexe Grandes orientations [Modérateur/Coordonnateur] C1. Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement -- C2. L'infrastructure de l'information et de la communication UIT C3. L'accès à l'information et au savoir UIT C4. Le renforcement des capacités UIT/UNESCO C5. Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC -- C6. Créer un environnement propice UIT C7. Les applications TIC UIT • administration électronique • commerce électronique • téléenseignement UNESCO • télésanté OMS • cybertravail OIT • cyberécologie OMS • cyberagriculture FAO • cyberscience UNESCO C8. Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux -- C9. Média -- C10. Dimensions éthiques de la société de l'information -- C11. Coopération internationale et régionale UIT B. Objectifs, buts et cibles -- D. Pacte de solidarité numérique -- E. Suivi et évaluation --
----------------------	---

UNESCO	Annexe Grandes orientations [Modérateur/Coordonnateur] C1. Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement -- C2. L'infrastructure de l'information et de la communication UIT C3. L'accès à l'information et au savoir UNESCO C4. Le renforcement des capacités UNESCO/autres équipes C5. Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC C6. Créer un environnement propice C7. Les applications TIC • administration électronique • commerce électronique • téléenseignement UNESCO • télésanté • cybertravail • cyberécologie • cyberagriculture • cyberscience UNESCO C8. Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux UNESCO C9. Média UNESCO C10. Dimensions éthiques de la société de l'information UNESCO C11. Coopération internationale et régionale B. Objectifs, buts et cibles D. Pacte de solidarité numérique E. Suivi et évaluation
--------	---